

Dinis Sanitaire Sàrl
Grand-Rue 26, 1009 Pully
TVA CHE-407.305.299

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de Dinis Sanitaire Sàrl. Toute acceptation de devis implique l'adhésion complète du client.

2. Devis et offres

Les devis sont valables 30 jours. Toute modification ou imprévu technique peut entraîner une adaptation du prix.

3. Prix

Les prix sont en CHF, hors TVA sauf mention contraire. Toute prestation supplémentaire est facturée.

4. Paiement

Paiement à 10 jours. En cas de retard : frais de rappel CHF 50.– et suspension possible des travaux.

5. Exécution

Les délais sont donnés à titre indicatif. Aucun retard lié aux fournisseurs ou au chantier ne pourra engager la responsabilité de l'entreprise, sauf en cas de faute grave.

6. Matériel

Aucune garantie n'est assumée pour le matériel fourni par le client (qualité, compatibilité, défauts).

7. Statut d'importateur

Dinis Sanitaire agit en qualité d'installateur et, le cas échéant, d'importateur ou distributeur.

Les produits fournis proviennent de fabricants reconnus et sont soumis aux garanties du fabricant.

La responsabilité de Dinis Sanitaire est engagée dans les limites prévues par la loi applicable. Elle est en principe limitée à la fourniture et à la pose.

Les défauts liés à la fabrication relèvent en priorité du fabricant.

8. Responsabilité

La responsabilité de l'entreprise est limitée aux prestations réalisées, dans les limites prévues par la loi applicable.

Sont exclus : dommages indirects, usure normale et interventions de tiers.

9. Garanties

Matériel : selon fabricant. Pose : selon règles de l'art.

10. Droit applicable

Le droit suisse est applicable. For juridique : siège de l'entreprise.